

## Rapport de jury Épreuve orale d'entretien

### I – Statistiques

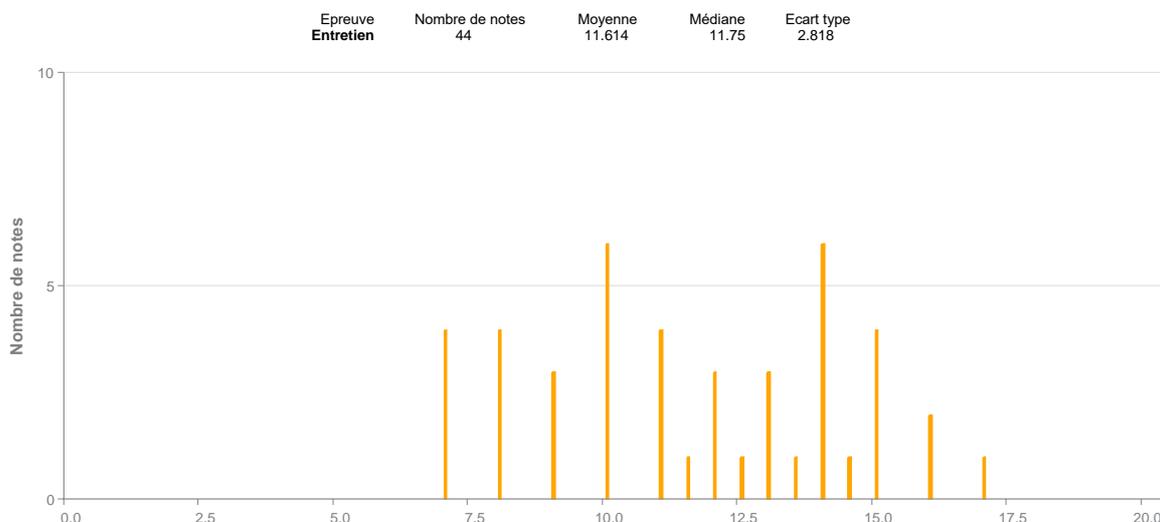
Nombre de notes : 44

Moyenne : 11.614

Médiane : 11.75

Écart-type : 2.818

Graphique des notes



### II - RAPPORT

Entretien (durée : 30 minutes de préparation, 10 minutes de présentation au maximum par le candidat et 15 minutes au maximum d'échange avec le jury ; coefficient 5). Il prend la forme d'un exposé à partir d'un texte. Le candidat devra, lors de sa présentation, dégager la problématique de ce texte et l'analyser dans le cadre d'une réflexion personnelle.

Les questions du jury permettront d'ouvrir une discussion sur la base de cette présentation. Elle se poursuivra par un échange sur son projet professionnel.

L'épreuve d'entretien avait pour support, cette année un ensemble de textes diversifiés à analyser, provenant de sources sociologiques, économiques, sociales, voire de publications de psychologie. Il était indiqué par ailleurs dans la notice que le jury veillerait à proposer des textes d'une longueur « raisonnable ». En l'espèce ces derniers comportaient entre 900 et 1000 mots et n'ont pas semblé poser de difficulté de compréhension particulière ni être trop longs. Cela qui tend à conforter le jury dans le maintien du *statu quo* quant au nombre de mots (1000 maximum) et la complexité des sujets proposés.

Il convient, toutefois, à la lumière de cette première session, de revenir sur les attendus de l'épreuve. En effet, comme le texte officiel mentionné ci-dessus en atteste, il s'agit, lors de la présentation, de « dégager la problématique du texte et l'analyser (le texte) dans le cadre d'une réflexion personnelle ». Il nous faut ainsi rappeler ce que recouvre cette notion de « réflexion personnelle » et de l'éclairer au regard des attentes du jury.

S'agissant d'un concours d'entrée dans une ENS, les profils recherchés sont *a priori* ceux de futurs chercheurs. Il convient donc de mesurer, dans cette optique, les facultés de distanciation face à des affirmations peu rigoureuses, la capacité à raisonner par soi-même et non selon un canevas déjà établi, l'appétence pour la logique plus que pour la rhétorique. Ainsi, les textes proposés présentaient tous, à des degrés divers, des défauts logiques, des fondements incertains ou des raisonnements non étayés voire reposaient sur de seuls arguments d'autorité. A cette fin le jury attendait de cette épreuve que le candidat utilise un outillage critique afin de démontrer que les propos qu'il analysait étaient irrationnels, fallacieux, inexacts, contradictoires, etc.

Or, la plupart du temps, les exposés ont consisté en de simples commentaires de texte, les candidats adhérant le plus souvent aux opinions de l'auteur ou donnant leur « avis » sur la question traitée. Il a fallu, ainsi, très souvent poser des questions sur la prestation et le commentaire.